

**Première Réunion extraordinaire du Conseil national de supervision, Salle de
conférence du Premier Ministre à Lomé, le mercredi 17 avril 2013**

Procès-verbal

L'an deux mil treize et le mercredi dix-sept avril, le Conseil national de supervision a tenu sa première réunion extraordinaire dans la salle de conférence du Premier Ministre.

Etaient présents à cette réunion, huit (8) membres du Conseil national de supervision. Deux (2) se sont excusés. Le Secrétariat était assuré par le Coordonnateur national et ses collaborateurs.

La réunion qui a commencé à 16 heures 25 minutes a été présidée par Son Excellence Monsieur Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU, Premier Ministre, Président du Conseil national de supervision. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Conseil, le Premier ministre a présenté le projet d'ordre du jour comme suit :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la quatrième réunion ordinaire
2. Approbation du rapport de validation
3. Divers

Cet ordre du jour a été adopté sans amendement.

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la quatrième réunion ordinaire

Le procès verbal de la 4ème réunion ordinaire tenue le lundi 25 mars 2013 a été présenté dans ses grandes lignes par le Coordonnateur national puis adopté après amendements.

2. Approbation du rapport de validation

Le rapport de validation transmis par avance a été présenté aux membres du Conseil national de supervision par le Coordonnateur national. Celui-ci, après avoir relevé quelques observations de forme, a fait observer que les observations et commentaires formulés par le comité de validation et les organes de mise en œuvre de l'ITIE-Togo ont été pris en compte par le validateur dans la version finale de son rapport. Il a présenté la structure définitive du document en indiquant que l'annexe 4 relatif au certificat de paiement sera ajouté avant la soumission du rapport au Secrétariat international.

Le Coordonnateur national a précisé que, sur la base des instructions du Premier ministre, président du Conseil national de supervision et des efforts du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité publique, le paiement a été effectué et la quittance envoyée au validateur ce 17 avril 2013 en vue de délivrer le certificat de paiement exigé dans l'annexe 4.

Le Coordonnateur national a souligné que le validateur a conclu sur le caractère conforme de la mise en œuvre du processus ITIE par le Togo et a recommandé au Conseil d'Administration que le Togo soit déclaré "Pays conforme".

Suite à ces échanges, le Conseil national de supervision a approuvé le rapport de validation à l'unanimité de ses membres.

3. Divers

Le Coordonnateur national a informé les membres du Conseil national de supervision de la prochaine mission de la Directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest francophone, Madame Dyveke Rogan, prévue les 14 et 15 mai 2013. Au cours de sa mission, elle aura des entretiens avec les différentes parties prenantes du processus et notamment les organisations de la société civile : celles qui sont membres des organes de mise en œuvre du processus et celles qui ne le sont pas.

Par ailleurs, le Conseil national a été informé de l'organisation du débat national qui aura lieu le jeudi 18 avril 2013 sur le processus ITIE au Togo et plus particulièrement autour des rapports ITIE publiés au Togo.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le Président du Conseil national de supervision a remercié les participants pour la qualité de leurs interventions et a clôturé la réunion à 17 heures 25 minutes.

Adopté à Lomé, le 17 AVR 2013

Pour le Conseil national de supervision

Séance du 17 avril 2013

Le Coordonnateur national



Didier Kokou AGBEMADON
Didier Kokou AGBEMADON

Le Président du Conseil national
de supervision



Kwesi Selegodji AHOOMEY-ZUNU
Kwesi Selegodji AHOOMEY-ZUNU